SÉANCE ORDINAIRE DU 29 AOÛT 2023

- 1 Approbation du compte-rendu du -27/06/2023
- 2 Retrait délibération n°2023/39 (concerne l'AF)
- 3 Chasse : Renouvellement bail de chasse par gré à gré
- 4 Tarifs communaux : révision
- 5 Forêt : Bilans financiers forestiers 2022
 - Révision de l'aménagement forestier communal
 - Plan de rebond : devis
- 6 SMEAS: Rapport d'activité 2022
- 7 SDEA: Rapport annuel 2022
- 8 SMICTOM: Rapport annuel 2022
- 9 R-GDS Rapport annuel 2022
- 10 Église Saint Martin : Devis
- 11 École maternelle : Devis
- 12 Travaux routiers
- 13 Divers

Secrétaire de séance : Anny SUR-RIEGEL

Membres présents: Denis SCHULTZ, Anny SUR-RIEGEL, Pierre SCHNEIDER, Agnès BERGE, Benoît ANDRES, Maurice WEIBEL, Fabienne TUSSING, Gwendoline HURSTEL, Bruno KIENNERT, Cécile GARBACIAK, Pascal GOERGER, Amandine KALCK, Christophe JACOB, Valentine HARLEPP.

Membres excusés :

Martine WALTER, excusée avec procuration à Pascal GOERGER

Point de l'ordre du jour N° 1.

Objet: Approbation du compte-rendu du : - 27 juin 2023

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité

Point de l'ordre du jour N°2

Objet : - Retrait délibération n° 2023/39

Lors de la séance de conseil municipal du 27 juin 2023, la délibération n°2023/39 concernant l'affectation du produit de la location de la chasse communale dont Sand est propriétaire sur le ban de la commune de Benfeld à été prise.

Après vérification, il s'avère que c'est l'Association Foncière de Sand qui est propriétaire de cette surface chassable, et qu'il revient à celle-ci de délibérer.

Par conséquent, M. le Maire invite le conseil municipal,

- à retirer la délibération n°2023/39 du 27 juin 2023

Adopté à l'unanimité

Point de l'ordre du jour N°3

Objet : - Chasse : Procès-verbal relatif à l'affectation de la chasse

M. le Maire rappelle au conseil municipal qu'en application de l'article L 429-13 du Code de l'environnement, les propriétaires des fonds situés sur le territoire communal de la chasse ont été consultés par écrit, avec un délai de réponse fixé au 15 Août 2023 en vue de l'affectation du produit de la location de la chasse pour la période du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033.

Les propriétaires ont été informés que :

- La décision d'abandon doit être prise expressément et à la majorité des deux tiers des propriétaires représentant les deux tiers des surfaces chassables;
- Le produit de la location est destiné à la couverture des cotisations obligatoires pour les propriétaires des assurances accident agricole
- Si la majorité requise n'est pas atteinte, le produit est reversé aux propriétaires.

Les résultats de la consultation sont les suivants :

Nombre de propriétaires concernés : 378

Surface totale des terrains concernés : 524 ha 36 a 0 CA

Nombre de propriétaires ayant décidé l'abandon : 266

Surface globale appartenant à ces propriétaires : 444 ha 96 a 89 ca

En conséquence, le conseil municipal constate que la majorité requise est atteinte pour l'abandon du produit de la chasse à la commune.

Adopté à l'unanimité

Point de l'ordre du jour N°4

Objet: - Tarifs communaux: révision

Annule et remplace la délibération du 24 septembre 2020 N°2020/55

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE DE FIXER les tarifs communaux suivants à compter de ce jour :

- Droit de stationnement pour commerçant régulier	250 €/ le trimestre
- Droit de stationnement pour commerçant occasionnel	30 €/ la 1/2 journée
- Droit de stationnement pour commerçant occasionnel	50 €/ la journée
- Concession de cimetière pour une durée de 30 ans pour une tombe	
simple de 2 mètres - Concession de cimetière pour une durée de 15 ans pour une tombe	150€
simple de 2 mètres	90€
- Concession de cimetière pour une durée de 30 ans pour une tombe	
double de 4 mètres	300€
- Concession de cimetière pour une durée de 15 ans pour une tombe	
double de 4 mètres	180€
- Concession de columbarium case provisoire 1 à 6 mois	50€
- Concession de columbarium case commune 1 à 5 ans	0€
- Concession de columbarium 1 case pour 15 ans	500€

- Concession de columbarium 1 case por	ur 30 ans	800€
- Ouverture du columbarium		50€
- Ouverture du columbarium d'une case	provisoire ou commune	50€
- Inscription Bronze	Facturation par l'entreprise hab	ilitée par la commune
- Jardin du Souvenir droit de dispersion		50€
- Jardin du Souvenir droit d'enfouisseme	nt	50€
- Location du CPI Petite salle pour les s	yndics de propriétaires ou à d'autres on	ganismes privés,
la demie-journée été		40
- Location du CPI Petite salle pour les sy	yndics de propriétaires ou à d'autres org	anismes privés,
la demie-journée hiver (en raison du ch	auffage)	60€
- Location du CPI Petite salle pour les s	yndics de propriétaires ou à d'autres orş	ganismes privés,
la journée été		80€
- Location du CPI Petite salle pour les sy	ndics de propriétaires ou à d'autres org	anismes privés,
la journée hiver (en raison du chauffage	e)	120€
- Location du CPI Grande salle pour le	s syndics de propriétaires ou à d'autres	organismes privés,
la demie-journée été		50€
- Location du CPI Grande salle pour les	syndics de propriétaires ou à d'autres o	rganismes privés,
la demie-journée hiver (en raison du ch	auffage)	70 €
- Location du CPI Grande salle pour le	s syndics de propriétaires ou à d'autres	organismes privés,
la journée été		100€
- Location du CPI Grande salle pour les	syndics de propriétaires ou à d'autres o	rganismes privés,
la journée hiver (en raison du chauffage)	140 €
- Location du CPI Grande salle pour les	associations, pour l'année sans les vaca	ances scolaires
en fonction du nombre d'heures		500 €
- Location de la Salle Multifonctions Pet organismes privés , la demie-journée été	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	res ou à d'autres 40 €
- Location de la Salle Multifonctions Pet organismes privés, la demie-journée hiv		res ou à d'autres 60 €
- Location de la Salle Multifonctions Pet organismes privés , la journée été	ite salle pour les syndics de propriétair	res ou à d'autres 80 €
- Location de la Salle Multifonctions Pe organismes privés, la journée hiver (en ra		res ou à d'autres 120 €
- Location de la Salle Multifonctions Gr	rande salle pour les associations hors v	illage :
* avec douche :		
-	coût horaire	21€
-	forfait 4 h	84€

	- forfait 8 h	168€
* sans douche :		
	- coût horaire	15€
	- forfait 4 h	60€
	- forfait 8 h	120€
+ en hiver relevé des compteurs		
- Location de la Salle Multifonctions	Grande salle pour les associations	de passage :
* avec douche :		
	- coût horaire	26€
	- forfait 4 h	104€
	- forfait 8 h	208€
* sans douche :		
	- coût horaire	20€
	- forfait 4 h	80€
	- forfait 8 h	160€
+ en hiver relevé des compteurs		
- Location de la Salle Multifonctions	Grande salle pour les associations	du village :
* avec douche :		
	- coût horaire	17€
	- forfait 4 h	68€
	- forfait 8 h	136 €
* sans douche :		
	- coût horaire	11 €
	- forfait 4 h	44€
	- forfait 8 h	88€
+ en hiver relevé des compteurs		
- Frais de main d'œuvre pour le pass	age de convoi exceptionnel	150 €

Adopté à l'unanimité

Point de l'ordre du jour N°5

Objet : Forêt : - Bilans financiers forestiers 2022

M. le Maire donne lecture au conseil municipal du rapport financier forestier 2022 reçu par l'Office National des Forêts, tel que suit :





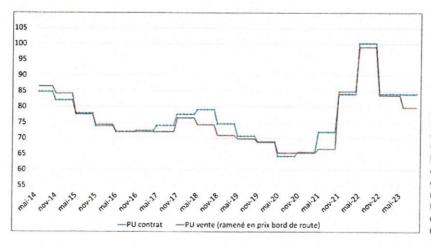


SITUATION DU RÉSINEUX SUR LE MASSIF VOSGIEN

Après une chute des prix et des commandes sur le marché du sciage résineux, le début d'année 2023 s'annonçait encore plus difficile que ne l'aura été cette fin d'année.

Contre toute attente, les scieurs ont vu leurs commandes refleurir dès le printemps ce qui a permis d'assurer une reprise de l'activité. Celle-ci a permis de mettre fin aux périodes de chômage partiel pour un certain nombre de scieurs sur le massif.

Malheureusement cette légère embellie aura été de courte durée. Avec la baisse de la demande mondiale, la concurrence des scieurs étrangers (allemands, belges) oblige les scieurs français à baisser leur prix pour préserver leur part de marché. Cette tendance s'est fait ressentir dans les ventes de printemps du massif vosgien avec une baisse des prix et du nombre d'offres.



Évolution du prix du sapin-épicéa sur le massif vosgien en €/m³ lors des ventes sur pied en bloc (trait rouge) et dans les contrats d'approvisionnement de bois façonnés sous écorce bord de route (trait bleu).

Lettre de conjoncture ONF Grand Est / massif vosgien - juillet 2023

Une situation sanitaire de plus en plus critique

Les mois pluvieux du début du printemps ont permis d'atténuer le dépérissement sur le sapin. Mais depuis deux mois, les températures estivales cumulées à une absence de précipitations mettent à mal les peuplements de sapin les plus vulnérables. Tout comme pour les résineux blancs, le douglas commence lui aussi à montrer des signes de dépérissements dans les secteurs les plus sensibles (sol superficiel, réserve en eau limitée). Une bascule a eu lieu dans les produits exploités, aujourd'hui, une grande partie des sapins et épicéas récoltés est issue de coupes sanitaires.

Cette évolution rapide dans le mix des produits prélevés nous oblige à limiter l'offre de bois frais sur le marché dans une période où les prix et la demande se tassent. Nous estimons que pour le moment le rythme de dépérissement sur le massif vosgien est de l'ordre de 1 800 m³/jour de résineux blanc. Il correspond à un scénario de crise sérieuse mais plus modérée qu'en Franche-Comté.

Le douglas, marché devenu atone

Après avoir battu des records de prix en 2021 puis 2022, l'été 2022 marque un arrêt brutal et inattendu de la demande en douglas combiné à une baisse des prix. Ce bois, souvent utilisé pour des usages extérieurs (bardage, lame de terrasse) a été très largement consommé dans l'ère post Covid en Europe et en Amérique du Nord. Depuis, les débouchés se font rares et la demande est devenue presque inexistante. Sans grande perspective de reprise sur le second semestre, le marché du douglas continuera à connaître des mois difficiles.

Inonder le marché avec un volume conséquent de bois frais rendrait la commercialisation du sapin dépérissant extrêmement complexe, voire impossible. En limitant cette offre, l'intérêt pour chaque propriétaire est de pouvoir valoriser au mieux un maximum de bois dépérissant.

Quelles perspectives pour la rentrée ?

Les terribles incendies qui frappent le Canada forcent certaines usines nord-américaines à stopper leurs activités. Cette diminution de production pourrait avoir des répercussions favorables aux scieurs européens.

Plus localement, en France, le secteur du bâtiment est touché par la difficulté des investisseurs à accéder au crédit immobilier ainsi qu'à une très nette augmentation du prix des matériaux de construction. Le nombre de dépôt de permis ou de mises en chantier pour de nouvelles constructions (individuelles ou collectives) est en constante baisse depuis l'été dernier. Il apparaît d'ores et déjà que le marché résineux ne bénéficiera pas d'une conjoncture économique favorable et que les incertitudes quant à son dynamisme sont fortes.

Mission bois et services Direction territoriale ONF Grand Est David Hacquard - david.hacquard@onf.fr





Forêt Communale de SAND Activité 2013 - 2022

Superficie: 81,22 ha

Office National des Forêts
Office National des Forêts
Agence de SCHIRMECK

I_a - COMMERCIALISATION

30,09	108, 12	4,90	82,72	01,84	104,04	de bols façonnés	uits des recettes	tant ont été déd	paiement comp	les escomples éventuellement consentis pour paiement comptant ont été déduits des recettes de bois façonnés correspond au total gestion main d'œuvre + cotisation CAAA + évulnament d'acceptant de la bois façonnés
23 913	7099	10891	4 903	1001	784 84	180.67	119.48	77,25	20,15	coût unitaire (€/m3) :
4873	3426	013	47.50	0064	8605	6 2 3 9	3 006	9478	14 587	Solde d'exploitation
0	c		4750	2463	4 557	5 059	4779	4017	4594	total depenses
330	441	107			0	0	0	0	0	Autres depenses
910		1	363	167	346	330	347	265	159	Divers gestion de la main-d'œuvre**
c					0	0	0	323	629	notionalizes sur assistance technique
0				0	437	339	608	392	1946	peparage et captage
3032	2 704		0	0	0	0	0	0	0	Débardage et laçolliage à l'entreprise
7,77	2007	353	4 395	2 297	3 775	4 390	3 824	3 037	1 860	Abattage et laconnage en regie com
(26,70)	(25,31)	(15,03)	(34,89)	(42,54)	(17,00)	(majori)				Ab-++
(123,70	(71,00)	(74,82)	(83,46)	(108, 17)	(35.91)	(32.61)	(52,78)	(56,90)	(49,02)	(dont bais sur pled)
58.76	29,35	43,00	49,08	53,56	37,39	42,00	(75.88)	(69.13)	(49,08)	(dont bois façonnès)
28 78	10 525	11 504	9 661	12 324	70151	11.270	20 00	59 71	49.06	prix de vente mo
8 755	8 275	2140	4 860	9000	1007	44 700	7 785	13 495	19 181	total recettes*
20 03	2 250	9 364	1001	0000	13067	7860	4750	9 900	7 990	Recettes bois sur pied
2027	1707	0707	4001	730.5	1095	3 438	3 035	3 595	11 191	Recettes bois façonnes
		2020	2010	2018	2017	2016	2015	2014	2013	
6,08	4,45	3,32	2,48	2,70				ž	(PLOITATIC	I_b - RECETTES ET DEPENSES D'EXPLOITATION
490	465	200		300	443	3.39	1.64	2,85	4,93	Volume a l'hectare
970	175	27.	107	230	352	269	130	226	391	total m3
701	277	147	139	200	336	241	90	174	163	acia non raçonites
1707	23	125	58	30	16	28	40	22	077	Rois non facconós
303	2021	2020	2019	2018	2017	4107	2107	4107	200	Rois faconos
							3045	VINA	71111	

au total gestion main d'œuvre + cotisation CAAA + équipements de protection (cf. bilan final colonne EXP)

Forêt Communale de SAND Activité 2013 - 2022

Superficie: 81,22 ha



II - TRAVAUX PATRIMONIAUX (total investissement et fonctionnement - ϵ HT)

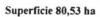
						ne Non EXP)	bitan final coloni	e protection (cf.	+ équipements c	otisation CAAA	* correspond au total gestion main d'œuvre + cotisation CAAA + équipements de protection (cf. bilan final colonne Non EXP)
. L	59	97	124	136	112	100	78	49	50	24	יסומו שמי וופרומו די
671	4766	7831	10 022	10830	B 909	7947	6 173	3911	4002	2/3/	rotal general navaux
39:	323	824	326	706	495	364	333	195	067	200	Total Gásáral travele
7 1226	890	1 440	2 028	1 144	1 600	1 800	1 400	1232	700	3/1	Divers destion de la maio d'accorde
0	0	0	0	0	0	0	0	0	C	771	Honoraines sur assistance tochaigue
0	0	0	0	0	0	0	c		0		Accusit du public
0	0	0	0	c	c						Cynégétique - milieux remarquables
J 262	2 320	4/91	000	700	2 100	1,17		200		0	Infrastructures
7 740	1 223		4 050	020	2 162	3 701	2 473	2086	3 109	2 173	Sylviculture
7 7 7 7	1 222	776	5810	8 020	3 651	2 492	1 967	398	286	38	Perimetre / parcellaire et divers
J Move	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	
										20.00	

1.5
-
- 2
~
-
e
5
- 0
0
2
- 2
•
2
-
~
0
0
S
. 0
2
2
0
5
-
3
5
=
- 2
-
ц
2
10
5
~ 5
- 2
4
0
0
~
S
-
=
2
-
-
-
S
S
Ä
A + 6
A + ec
A + equ
AA + équi
A + équip
AA + équipe
A + équiper
A + équipem
A + équipeme
AA + équipemen
AA + équipement
AA + équipements
AA + équipements c
A + équipements de
AA + équipements de
A + équipements de p
AA + équipements de pro
A + équipements de pro
A + équipements de prot
A + équipements de prote
A + équipements de proteci
A + équipements de protecti
A + équipements de protectio
A + équipements de protection
A + équipements de protection
AA + équipements de protection (c
A + équipements de protection (c)
A + équipements de protection (cf.
A + équipements de protection (cf. L
A + équipements de protection (cf. bi
AA + équipements de protection (cf. bili
AA + équipements de protection (cf. bila
AA + équipements de protection (cf. bilan
AA + équipements de protection (cf. bilan j
AA + équipements de protection (cf. bilan fi
A + équipements de protection (cf. bilan fin
AA + équipements de protection (cf. bilan fina
AA + équipements de protection (cf. bilan final
AA + équipements de protection (cf. bilan final c
AA + équipements de protection (cf. bilan final co
AA + équipements de protection (cf. bilan final coli
AA + équipements de protection (cf. bilan final colo
AA + équipements de protection (cf. bilan final colon
A + équipements de protection (cf. bilan final colonn
AA + équipements de protection (cf. bilan final colonne
AA + équipements de protection (cf. bilan final colonne
AA + équipements de protection (cf. bilan final colonne N

III - BILAN FINAL

201.201	SOLDE RECEITES - DEPENSES (€)				911010	Divers	Frais de parderie y c	Travally	Exploitation	DEDENSES		 sur surfaces bénéficiant du régime forestier 			Divers (indemnites, menus-produits	Discourage of the second	Concessions	Subventions	Loc. chasse*/peche	Recettes bois	RECETTES
soit soide a i nectare	DEPENSES (€)			total par hectore :	Total général	Comprise Comme	ompris 2 € /ha /				,	du régime forestier	total par hectare :	lotal general	menus-produits						
156	12 416	2013		100	7076	275	2737	7 777	4504	3043			256	20 342					1 161	19 181	2013
67	5316	2014	1	7 340	200	1321	2004	401/	2014				185	14 656					1 161	13 495	2014
-18	-1 460	2015	165	10 243		1 200	1165	4//9	2015				111	8 783					998	7 785	2015
2	156	2016	72	17.171		895	61/3	5059	2016				155	12 283					985	11 298	2016
6	460	2017	12	13/09	c	1 204	7947	4 557	2017				178	14 169	0	c			1 007	13 162	2017
9	703	2018	159	12619	0	1247	8 909	2 463	2018				168	13 322	0	0			998	12 324	2018
-72	-5 680	2019	206	16 339	0	751	10 830	4 758	2019				134	10659	0	0	c		998	9661	2019
14	1 118	2020	141	11 384	0	749	10 022	613	2020				155	12 502	0	0	c	, ;	998	11 504	2020
-16	-1 312	2021	159	12835	0	1 577	7831	3 426	2021			140	143	11 523	0	0	0	,,,,	900	10 525	2021
237	19 059	2022	133	10 725	0	1 086	4 766	4 873	2022			2,0	770	29 784	0	0	0	770	800	28 785	2022
38	3 078	Moyenne	147	11 725	0	1 098	6713	3914	Moyenne			100	486	14802	0	0	0	1000	1030	13 777	Movenne

Forêt Communale de SAND BILAN ANNUEL 2022





I - COMMERCIALISATION DE BOIS

A) Bois commercialisés durant l'exercice

	commercialisation (m3)
Bois façonnés	162
Bois non façonnés	328
total m3	490

Total en m3/ha:

6,08

B) Recettes et dépenses d'exploitation :

Recettes brutes (€ hors TVA)	réalisations	7
Bois façonnés	20 030	prix de vente
Bois non façonnés (vendus sur pied /fonds de coupes)	8 755	moyen (E/m3)
total recettes*	28 785	58,76
Dépenses d'exploitation (€ hors TVA)		
Abattage et façonnage en régie communale	3 632	1
Abattage et façonnage à l'entreprise	0	1
Débardage et câblage / transport sur parc dépôt	0	1
Honoraires sur assistance technique	910	1
Divers gestion de la main-d'œuvre (exp) **	330	
Autres dépenses	0	coût unitaire
total dépenses	4 873	(€'m3 vendu)
Solde d'exploitation	23 913	30.09

^{*} les escomptes éventuellement consentis pour paiement comptant ont été déduits des recettes de bois façonnés

II - TRAVAUX PATRIMONIAUX (total investissement et fonctionnement)

(€ hors TVA)	réalisations
Périmètre / parcellaire et divers	1 233
Sylviculture	2 320
Infrastructures	0
Cynégétique - milieux remarquables	0
Accueil du public	0
Honoraires sur assistance technique	890
Divers gestion de la main d'œuvre (NEXP)*	323
Total général travaux	4 766
total par ha :	59

^{*} correspond au total gestion main d'œuvre + cotisation CAAA + équipements de protection (cf. bilan final colonne Non EXP)

III - BILAN FINAL

RECETTES		DEPENSES	EXP**	Non EXP	Total	
Recettes bois	28 785	Travaux	3 632	3 553	7 185	
Loc. chasse*/pêche	998	Honoraires ONF	910	890	1 800	
Subventions	-	Gestion main-d'œuvre	242	237	479	
11 31 17 - 15 T		Cotisation CAAA	41	41	82	
Concessions		Equipements de protection	47	46	92	
Divers (indemnités, etc)		Frais de garderie + 2 €/ha (HT)			1 086	
		Divers				
Total général	29 784			Total général	10 725	
total par hectare :	370			total par hectare :	133	

^{*} sur surfaces bénéficiant du régime forestier

SOLDE: 19 059 € soit : 237 €/ha

^{**} correspond au total gestion main d'œuvre + cotisation CAAA + équipements de protection (cf. bilan final colonne EXP)

^{**} déduits des recettes dans le calcul des frais de garderie

Point de l'ordre du jour N°5

Objet : Forêt : Révision de l'aménagement forestier communal

M. le Maire informe le conseil municipal que conformément à l'article L.212-1 du code forestier, notre forêt communale est gérée selon un document d'aménagement approuvé. Ce document, cadré par les orientations nationales d'aménagement et de gestion (ONAG) et le schéma régional d'aménagement (SRA), planifie la gestion des forêts publiques en fonction de leurs enjeux : production de bois, biodiversité, besoins sociaux et risques naturels.

L'Office National des Forêts nous informe que l'aménagement de notre forêt communale arrive à échéance en 2026.

La démarche de révision d'un aménagement est un travail d'équipe, dans lequel s'investissent les personnels de l'unité territoriale de Sélestat et du service forêt de l'agence de Schirmeck. Elle s'échelonne sur plusieurs années, selon le programme suivant :

- 2023 : étude de l'enveloppe foncière de la forêt et instruction des éventuels projets fonciers ;
- 2024 : description et inventaires de terrain par l'unité territoriale de Sélestat, permettant de caractériser les peuplements forestiers ;
- 2025 : analyse de la situation et données de terrain, concertations, définition des principes de gestion et du programme d'action, consultations réglementaires notamment du conseil municipal par Camille François, Cheffe de projet aménagement et Nicolas Valentin, Technicien forestier territorial ;
- 2026 : approbation par le Préfet ;
- 2027 : mise en œuvre du nouvel aménagement

Des réunions de concertation seront organisées avec notre équipe municipale pour recueillir nos attentes et discuter des choix de gestion.

Point de l'ordre du jour N°5

Objet : Forêt : Plan de rebond : devis

Suite à la validation du projet de plan de rebond sur la commune de SAND par la CEA, les travaux pourrons être réalisés cet hiver.

M. Nicolas Valentin, Technicien forestier de l'unité territoriale de Sélestat, nous transmet 3 devis afin que le conseil municipal puisse choisir celui qui conviendra le mieux :

- L'Entreprise Kretz SAS de Osthouse pour un montant de : 9 296.20€ HT
- L'Entreprise EIRL Edel de Stotzheim pour un montant de : 9 773.98€ HT
- L'Entreprise ETAF Kieffer de Schaeffersheim pour un montant de : 9 305.20€ HT

Ce sont toutes des entreprises du secteur qui ont répondu à la consultation, les prix sont tous cohérents et il y a peu de différence de tarifs.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide le devis de l'Entreprise Kretz SAS pour un montant de : 9 226,20 € HT et autorise le Maire à signer le devis et engager les travaux.

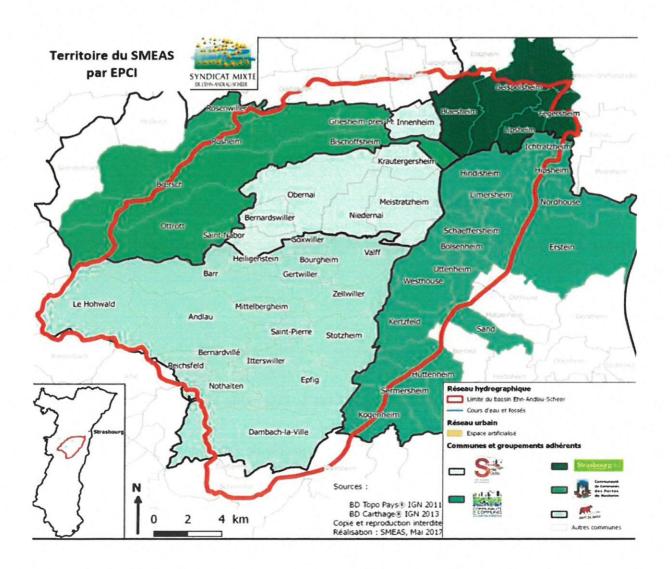
Quelques placeaux seront gardés qui seront plantés par le conseil des enfants comme évoqué lors de la réunion de présentation de ce projet.

Point de l'ordre du jour N°6

Objet: SMEAS: Rapport d'activité 2022

Le SMEAS est un syndicat de rivière créé le 26 mars 2001 (Syndicat Mixte de l'Ehn-Andlau-Scheer). Son territoire d'intervention épouse le périmètre d'un bassin hydrographique cohérent et ses missions sont conduites dans le cadre de la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI).

C'est un syndicat mixte fermé : ses membres sont exclusivement des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre :



La population du bassin versant totalise 105 139 habitants, répartie dans 52 Communes établies majoritairement dans la zone du piémont vosgien et sur les terrasses du Ried.

▶ La Communauté de communes du pays de Barr : 20 Communes :

Andlau, Barr, Bernardvillé, Blienschwiller, Bourgheim, Dambach-la-Ville, Eichhoffen, Epfig, Gertwiller, Goxwiller, Heiligenstein, Le Hohwald, Itterswiller, Mittelbergheim, Nothalten, Reichsfeld, Saint-Pierre, Stotzheim, Valff, Zellwiller.

▶ La Communauté de communes du canton d'Erstein : 15 Communes :

Bolsenheim, Erstein, Hindisheim, Hipsheim, Huttenheim, Kertzfeld, Kogenheim, Ichtratzheim, Limersheim, Nordhouse, Sand, Sermersheim, Schaeffersheim, Uttenheim, Westhouse.

▶ La Communauté de communes des portes de Rosheim : 7 Communes :

Bischoffsheim, Boersch, Griesheim-près-Molsheim, Ottrott, Rosheim, Rosenwiller, Saint-Nabor.

▶ La Communauté de communes du pays de Sainte-Odile : 6 Communes :

Bernardswiller, Innenheim, Krautergersheim, Meistratzheim, Niedernai, Obernai.

► L'Eurométropole de Strasbourg : 4 Communes :

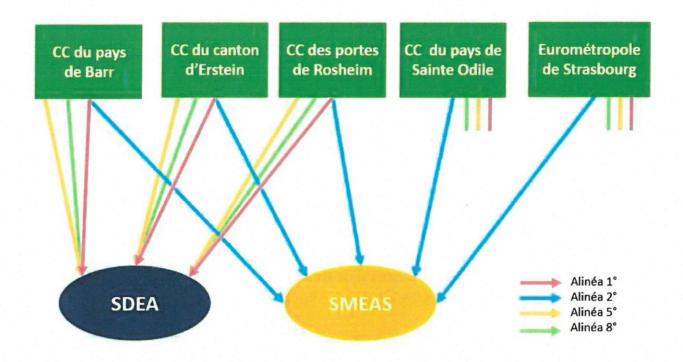
Blaesheim, Fegersheim, Geispolsheim, Lipsheim.

L'entrée en vigueur au 1er janvier 2018 de la nouvelle compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) dévolue aux EPCI à fiscalité propre, a conduit à une révision des statuts du SMEAS, validée par arrêté préfectoral publié le 13 septembre 2021.

Ainsi, la « Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations » (GEMAPI) est une compétence partagée entre quatre maîtrises d'ouvrages distinctes sur le bassin versant de l'Ehn-Andlau-Scheer.

Le SMEAS exerce pour tous ses membres, par transfert de compétence, l'alinéa 2 de l'article L.211-7 du code de l'environnement.

Organisation de la compétence GEMAPI sur le territoire



Alinéa 1 : L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction hydrographique

Alinéa 2 : L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès

Alinéa 5 : La défense contre les inondations

Aliéna 8 : La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides

Ressources du Syndicat

Les ressources du Syndicat Mixte sont constituées par :

- ➤ Les contributions obligatoires des Établissements publics membres, définies au prorata d'une clef de répartition fixée en prenant en compte :
- 50 % du mètre linéaire de cours d'eau,
- 25 % de la population totale des Communes comprise dans le périmètre du SMEAS,
- 25 % de la superficie du ban communal située dans le périmètre du SMEAS.
- Des aides de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse venant en soutien des actions mises en oeuvre.

LES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le budget pour l'exercice 2022 a été voté à hauteur de 836 648,76 euros équilibré en dépenses et recettes.

L'exécution budgétaire a été arrêtée à 432 173,69 € en dépenses et 490 663,57 € en recettes.

L'ensemble des résultats comptables se présente de la manière suivante :

	Résultat de clôture 2021 (€)	DÉPENSES 2022 (€)	RECETTES 2022 (€)	Résultat de clôture 2022 (€)
En section de fonction	nement			
Opérations réelles Opérations d'ordre Report de l'exercice N-1		341 056,43 2 490,81	405 738,00 0,00 24 671,04	
	24 671,04	343 547,24	430 409,04	86 861,80
En section d'investisse	ment			
Opérations réelles Opérations d'ordre Report de l'exercice N-1		88 626,45 0,00	0,00 2 490,81 57 763,72	
	57 763,72	88 626,45	60 254,53	-28 371,92
TOTAL	82 434,76	432 173,69	490 663,57	58 489,88

Rapporté au nombre d'habitants, le montant moyen des contributions s'élève à 2.80 € / habitant.

LES INTERVENTIONS DU SYNDICAT EN 2022

► L'animation Rivière

L'animation rivière assurée par le Syndicat s'adresse à plusieurs publics :

- *Interventions auprès des usagers, propriétaires riverains, agents communaux et élus :*L'objectif visé est d'accompagner les établissements membres et les communes dans leurs actions qui concourent au retour du bon état des cours d'eau, telles que :
- La planification et le suivi des travaux d'entretien des cours d'eau,
- L'assistance aux collectivités et riverains des cours d'eau pour l'établissement de déclaration de travaux en rivière,
- Le suivi des opérations de restauration / renaturation conduites par les établissements membres.

Ainsi, trois sites ont fait l'objet de travaux de restauration physique en 2022 concourant à retrouver un bon état écologique (diversification des écoulements) et/ou préserver les enjeux riverains (sécurisation de sentiers piéton, pistes cyclables et bâtis).

Le Syndicat étant identifié comme collectivité référente, son avis est régulièrement sollicité sur la qualité des cours d'eau, leur champ d'inondation ou pour l'accompagnement des projets de restauration.

- Interventions auprès des jeunes et du grand public :

Un programme d'animation est conduit à l'attention des scolaires et du grand public : sorties scolaires, visites guidées...

▶ La mise en oeuvre de l'entretien régulier des cours d'eau

Le plan pluriannuel d'entretien, établi pour une durée de 6 ans, a été déclaré d'intérêt général par publication de l'arrêté préfectoral le 13 août 2021.

Le programme d'intervention 2022 a concerné des chantiers dits « pluriannuels » pour la gestion des boisements de berge et des lits d'écoulements hors agglomérations, sur les tronçons suivants :

- La Scheer, secteur « aval » (de Uttenheim à Fegersheim) pour un linéaire de 16,2 km
- L'Ergelsenbach (de Meistratzheim à Geispolsheim) pour un linéaire de 12,9 km
- Le Neumattgraben (à Krautergersheim) pour un linéaire de 4,4 km
- Le Meistratzheimer Langgraben (à Meistratzheim) pour un linéaire de 2,6 km

Par ailleurs, des actions de surveillance et d'entretien sont régulièrement conduites au droit des ouvrages hydrauliques et dans les traversées d'agglomérations (enlèvement d'embâcles et de déchets, recépage des arbres et fauche ponctuelle).

Les berges fauchées mécaniquement représentent quant à elle, un linéaire de 25 km. Ces dernières sont localisées sur les secteurs à enjeux hydrauliques (fossés et canaux de délestage des crues, digues...).

▶ La mise en oeuvre de travaux d'aménagements des cours d'eau

Le Syndicat s'est doté pour la première fois d'une enveloppe financière en section d'investissement pour des intervention d'agencement et aménagement de terrain.

Le programme 2022, a concerné des chantiers permettant de répondre à des désordres constatés ou signalés :

- Travaux de consolidation / restauration de berge du Rosenmeer à Griesheim-près-Molsheim,
- Travaux de consolidation / restauration de berge de l'Ehn à Niedernai,
- Travaux de consolidation / restauration de berge de l'Ehn à Meistratzheim.

Le montant engagé en section d'investissement pour l'exécution de ces opérations s'établit à : **40 647,00 €**

Plusieurs opérations d'aménagement de cours d'eau seront proposées en 2023, visant à :

- Résorber des dysfonctionnements divers...(érosion de berge);
- Développer des aménagements pour la résilience des cours d'eau face au changement climatique (diversifications des écoulements / restauration de zones humides) ;
- Restaurer des boisements de berges (plantations) ;
- Projet d'acquisitions foncières préalables aux opérations de restauration/renaturation.

Point de l'ordre du jour N°7

Objet: SDEA: Rapport annuel 2022

VOTRE PATRIMOINE

CARACTÉRISTIQUES DES OUVRAGES

Capacité de production

- Capacité journalière maxi : 16 680 m³/jour
- Volume prélevé journalier moyen : 3 061 m³/jour
- > Taux de mobilisation jour moyen : 18 %
- Volume prélevé journalier de pointe : 3 491 m³/jour
- Taux de mobilisation jour de pointe : 21 %
- > 4 puits
- Aucune source
- 3 réservoirs (capacité totale de stockage : 1 130 m³)
- > Aucune station de traitement
- 4 unités de désinfection
- > 151,542 km de conduites

Capacité de stockage

- Volume utile des réservoirs : 815 m³
- Autonomie réservoir en moyenne : 0,3 jour
- Autonomie réservoir en pointe : 6 h

Indicateurs de performance	2022
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (*)	115
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (*)	

LA QUALITÉ DE VOTRE EAU

CHIFFRES CLÉS

Dureté de l'eau (°F) : Env. 28 à 32 selon l'UDI

Nitrates (mg/l) Env. 9 à 25 selon l'UDI

CONTROLE REGLEMENTAIRE (ARS)

	2020	2021	2022
Taux de conformité microbiologique	100 %	100 %	100 %
Nombre de prélèvements analyses microbiologiques total	64	60	65
Nombre de prélèvements analyses microbiologiques non conformes	0	0	0
Taux de conformité physico-chimique	100 %	93,1 %	88,6 %
Nombre de prélèvements analyses physico-chimiques total	65	72	70
Nombre de prélèvements analyses physico-chimiques non conformes	0	5	8

Eau de très bonne qualité microbiologique, dure et moyennement nitratée.

Concernant les pesticides :

- ✓ Sur les secteurs de Benfeld et Kogenheim, des dépassements de la limite réglementaire ont été observés pour un métabolite (Métolachlore ESA) les 3 premiers trimestres de 2022.
 - En raison d'une évolution réglementaire, les eaux distribuées sont à nouveau conformes depuis septembre 2022. Le plan d'action de préservation des ressources face aux pollutions diffuses reste maintenu.
 - D'autres pesticides sont également présents à l'état de trace (Métolachlore NOA, Métolachlore OXA et l'Atrazine-désethyl), à des concentrations inférieures aux limites de qualité.
- ✓ Le secteur d'Erstein Sud est allimenté en partie par l'eau du secteur de Benfeld et en partie par le secteur d'Erstein Nord. Concernant les pesticides dans l'eau du secteur Erstein Nord, des dépassements des limites réglementaires ont été très occasionnellement observés pour un métabolite (Métolachlore NOA) sur les 3 premiers trimestres de 2022.
 - En raison d'une évolution réglementaire, les eaux distribuées sont 100% conformes depuis septembre 2022. Des actions préventives sont menées afin de sécuriser durablement la qualité des eaux distribuées.
 - D'autres pesticides sont également présents à l'état de trace (Métolachlore ESA, Métolachlore OXA et Chloridazonedesphenyl), à des concentrations inférieures aux limites de qualité.
- Sur le secteur de Rossfeld, certains pesticides sont présents à l'état de trace (Atrazine et Atrazine-désethyl), à des concentrations inférieures aux limites de qualité.

Pour plus d'informations sur la qualité de l'eau, vous pouvez consulter la Synthèse annuelle de l'Agence Régionale de la Santé sur http://www.sdea.fr/index.php/Usagers/L-eau-dans-la-commune.html

VOS DONNÉES FINANCIÈRES

PRIX DE VOTRE EAU

Retrouvez ci-dessous les éléments constitutifs du prix de l'eau sur votre périmètre.

Prix de l'eau par m³ pour 120 m³ norme INSEE

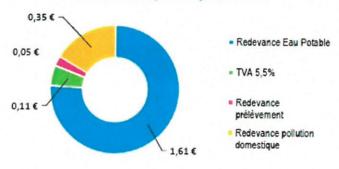
Part fixe: 67,5 €HT/an

Part variable : 1,05 €HT le m³

Redevance eau potable du périmètre : 1,61 €HT par m³ pour 120 m³

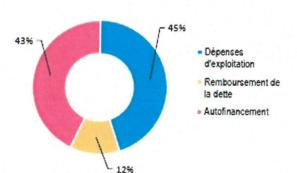
Prix du service eau potable, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : 2,13 €TTC par m³ pour 120 m³

Prix de l'eau par m³ pour 120 m³

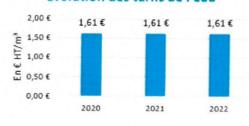


14 654 factures émises dans l'année

Affectation pour 100 € de recette



Evolution des tarifs de l'eau



ASSAINISSEMENT 2022

PERIMETRE DE BENFELD ET ENVIRONS

TERRITOIRE ALSACE CENTRALE

VOTRE PATRIMOINE

CARACTÉRISTIQUES DES OUVRAGES

station d'épuration

25 bassins d'orage

48 déversoirs d'orage

> 46 stations de pompage

> 110.27 km de réseaux communaux

> 21,66 km de réseaux intercommunaux

> 4 221 bouches d'égout

	CAPACITE		
	m³/jour	Equiv-hab	
Benfeld - Ancienne	9 168	16 000	

Indicateurs de performance	2028	2021	2022
Indice de connaissance et de qestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	90	90	106
Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	99 %	99 %	99 %

VOS DONNÉES FINANCIÈRES

PRIX DE VOTRE ASSAINISSEMENT

Retrouvez ci-dessous les éléments constitutifs du prix de l'eau sur votre périmètre.

Prix de l'assainissement par m³ pour 120 m³ norme INSEE

Part fixe : 69,67 € HT/an

Part variable : 1,26 € HT le m³

Redevance assainissement du périmètre : 1,84 € HT par m³ pour 120 m³

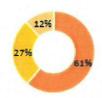
Prix du service assainissement, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : 2,28 € TTC par m³ pour 120 m³

Prix de l'assainissement par m³ pour 120 m³



- Redevance modernisation
- Redevance assainissement
- TVA 10%

Affectation pour 100 € de recette



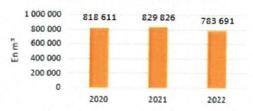
- Dépenses d'exploitations
- Remboursement de la dette
- Autofinancement



Montant des investissements



Evolution des volumes assujettis à la redevance assainissement



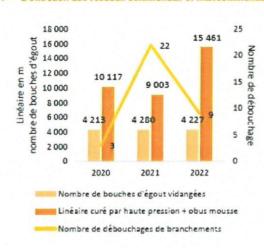
Les recettes du périmètre de Benfeld et Environs sont supérieures aux prévisions budgétaires du fait d'une reprise progressive des travaux de construction d'habitation ayant pour conséquence l'augmentation de participations de tiers et de la participation pour assainissement collectif. Néanmoins, la hausse du coût de l'énergie, des matières premières, ainsi que l'inflation, ont fortement impacté les dépenses d'exploitation avec un coût de + 30 % par rapport à 2021, faisant chuter l'autofinancement, - 74 % par rapport à l'an passé. La vente prochaine de biométhane permettra de compenser en partie cet écart en apportant une nouvelle source de revenu au périmètre. Les investissements concernant majoritairement la création de la nouvelle station d'épuration se poursuivent et les premiers acomptes de subventions liées à ces travaux ont été perçus pour un montant de 700 k€. Le remboursement de l'emprunt de 9,7 M€ a démarré, ayant pour impact de faire progresser la durée de désendettement du périmètre à 13 années.

Indicateurs financiers	2020	2021	2022
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0,5 an	9,2 ans	13,2 ans
Capital restant dû	479 050 €	10 033 436 €	9 551 337 €
Taux d'impayés sur factures d'eau de l'année précédente	3,47 %	2,66 %	2,64 %
Montant des abandons de créances	1763€	6 072 €	2 428 €
Taux de réclamations global	0,55 ‰	0,24 ‰	0,10 ‰

VOS RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

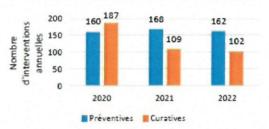
TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOS RÉSEAUX

L'entretien des réseaux communaux et intercommunaux

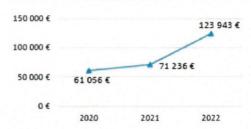




> L'entretien et exploitation des stations de pompage



> Renouvellement d'équipements sur stations de pompage



Indicateurs de performance	2020	2021	2022
Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0 %	0 %	0%
Nombre de points de réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	4	3	1
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	100	100	30

Exploitation des réseaux et stations de pompage

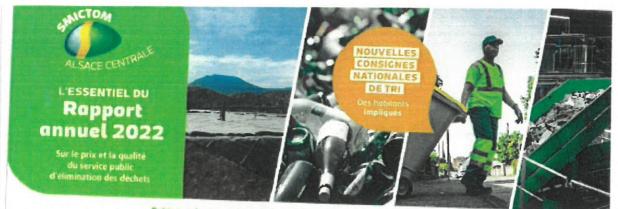
Le nombre d'interventions curatives sur les ouvrages de pompage d'eaux usées reste stable et maîtrisé par rapport à l'année 2021.

ZOOM SUR TRAVAUX EFFECTUÉS ET À VENIR

Les travaux de construction de la nouvelle station d'épuration se poursuivent. La nouvelle file de traitement de l'eau et la méthanisation ont été mises en service au mois de novembre 2022. L'ancienne station d'épuration a été démolie en décembre 2022 et en janvier 2023. Les aires de stockages des cultures BNI (silphie) et des boues sont construites à la place des ouvrages démolis. Après une mise en service de l'injection du biométhane au mois de mars 2023, le chantier devrait être achevé à la fin du premier semestre 2023.

Point de l'ordre du jour N°8

Objet: SMICTOM: Rapport annuel 2022



Retrouvez le rapport annuel complet sur smictom-alsacecentrale.fr, #rapportannuel22

Des fondations solides pour un avenir meilleur

L'année 2022 fut une année chamière marquée par des événements majeurs qui nous propulsent vers un avenir plus durable et plus responsable.

Tout d'abord, la fermeture du centre de stockage a mis fin à l'enfouissement des déchets en Alsace Centrale, concrétisant notre ambition de parvenir à 100% de valorisation. Nous nous engageons résolument sur la voie de l'économie circulaire, où chaque déchet trouve sa place dans une nouvelle filière, contribuant ainsi à préserver nos ressources précieuses.

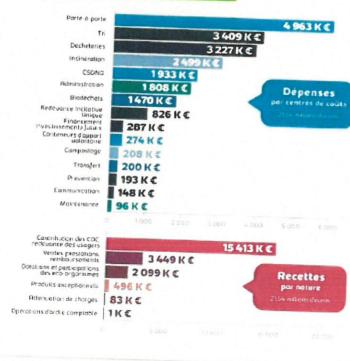
Dans cette même perspective, nous avons lancé d'importants travaux au centre de tri afin de garantir nos capacités de recyclage tout en favorisant le développement de nouvelles filières. Inauguré le 10 juin 2023, il est désormais en capacité de prendre en charge » tous les emballages et les papiers » conformément à la nouvelle consigne nationale.

Ces mutations structurelles exigent une réorganisation du service. Elles ont un impact sur la redevance, sur la collecte et sur les déchèteries. Nous metrons donc en place des adaptations à tous les niveaux de notre organisation, et nouors un dialogue constructif avec l'ensemble des parties prenantes : agents, élus, collectivités, bailleurs et surtout usagers. Enfin, nous avons formalisé notre stratégie de développement de l'économie circulaire en tirant parti à la fois de notre Plan Local de Prévention et de Gestion des Déchets (PLPDMA) existant, et de la nouvelle stratégie de décarbonation du syndicat. Cette démarche positive a été reconnue par l'attribution du label 3 étoiles «Territoire engagé en transition écologique» décerné par l'ADEME.

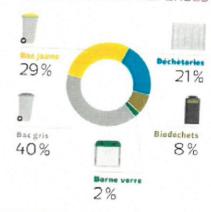
Ainsi, nous posons les fondations solides d'un avenir plus durable et résilient, où les déchets sont valorisés, où les ressources sont préservées et où notre planète est respectée.

Jean-Pierre PIELA, Président du SMICTOM d'Alsace Centrale

Le budget 2022



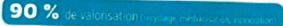
RÉPARTITION DES DÉPENSES





L'ANNÉE 2022 DU SMICTOM EN CHIFFRES









20 % d'erreurs de m chez l'habitant





METHANISATION









PLPDMA (Programme Local de Prévention)



CITE Climaxion



Grand Est

Un beau metier pour la planete

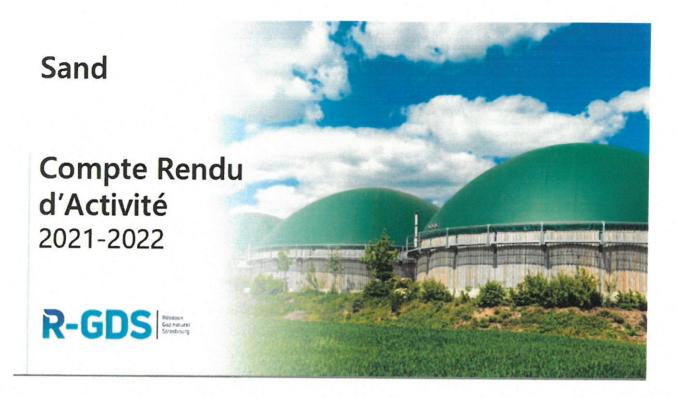






Point de l'ordre du jour N°9

Objet: RGDS-Rapport annuel 2022



Chiffres clés de l'exercice 2021-2022



7 962 m de réseau



6 981,19 € d'investissements



212 (-3) clients



1 187,23 € de redevance de concessions / RODP



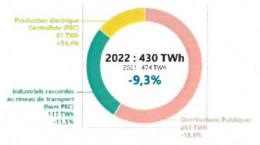
4 GWh acheminés

Point info gaz

R-GDS

Hiver 2022/2023 : une baisse historique de la consommation

Consommation brute de gaz en France en 2022 (vs 2021)



> Aucune coupure

> Pas d'activation de dispositif de délestage

> Indispensable à l'équilibre du système électrique

Sources : GRTgaz, Teréga, GRDF, ELD - Analyse : GRTgaz

Plusieurs facteurs explicatifs

- > Climat doux
- > Optimisation de l'efficacité énergétique
- Sobriété énergétique
- > Contraintes économiques (prix, disponibilités des matières premières,...)

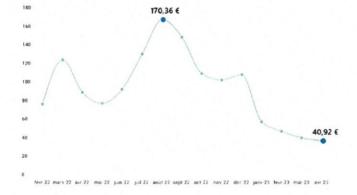
Point info gaz

R-GDS

Prix du gaz : où en sommes-nous ?

Depuis début 2023, le marché gazier se détend progressivement avec une tendance aux alentours des 50 €/MWh sur le marché de gros du gaz naturel (PEG).

Evolution du prix de l'index PEG mensuel (€/MWh)



Anticiper pour économiser

L'impact sur votre facture de cette baisse des prix du gaz sur le marché de gros n'est pas nécessairement automatique. Cela dépend des conditions contractuelles qui vous lie à votre fournisseur d'énergies.

Aussi, au regard de cette tendance encourageante et en fonction de la date de souscription de votre contrat de fourniture, il peut-être l'occasion de vous réinterroger sur votre offre gaz, voire d'anticiper vos achats sur la prochaine période.

Sobriété énergétique

R-GDS

Compteurs communicants : où en sommes nous ?

- Septembre 2022
 Déploiement des concentrateurs en cours sur le territoire (environ 40% à ce stade)
- > Mai 2023

Démarrage de la pose des compteurs communicants dans le diffus

- Pose de compteur pour la mise (ou remise) en service d'une installation
- Remplacement de compteur vétuste dans le cadre de la vérification périodique
- > Eté 2023

Démarrage de la campagne de pose des compteurs communicants

· Test en cours



La remontée des données de consommation via un compteur communicant n'est pas garantie à ce stade.

Une information sera transmise au client pour l'informer dès lors que son compteur bénéficiera de la relève quotidienne de son index

Energies renouvelables R-GDS Gaz vert : où en sommes-nous ? 110 GWh 10,4 Sites de Capacités de millions production production installée Equivalent litres figul Zoom sur la région Grand Est > 1 ire région française productrice de biométhane region française en nombre de projets Une ambition régionale réaliste, corrélée au potentie > 10% de biométhane dans le réseau d'ici 2024 > 25% de biométhane dans le réseau d'ici 2030

Energies renouvelables

R-GDS

Gaz vert : une sensibilisation indispensable du grand public



LE CONSOMMATEUR DEVIENT PRODUCTEUR LOCAL DE GAZ VERT!

Les biodéchets collectés sont valorisés dans un site de méthanisation à proximité pour produire du gaz vert.

Une boucle vertueuse qui permet au grand public de se rendre compte concrètement que l'énergie gaz a de la ressource locale!

Point de l'ordre du jour N°10

Objet: Eglise Saint Martin: Devis

M. le Maire rappelle au conseil municipal la convention signée avec la Fondation du Patrimoine permettant de recevoir des dons pour financer les travaux de la restauration intérieure de l'Église. Une fois les travaux achevés, un solde exédentaire permet de financer encore :

- le nettoyage et traitement de l'orgue
- ▶ Devis de l'Entreprise Orgue Steve de Mutzig pour un montant de 3 470 € HT
- le décapage et lavage du sol
- ▶ Devis de l'Entreprise BP Entretien de Strasbourg pour un montant de 720 € HT

Ces devis ont été validés par la Fondation du Patrimoine, après discussion, le conseil municipal **valide** ces devis et autorise le Maire à les signer et faire engager les travaux.

Adopté à l'unanimité

Point de l'ordre du jour N°11

Objet: Ecole maternelle: devis

Constatant l'état de dégradation du portail de l'école maternelle et après plusieurs réparations, force est d'admettre que ce dernier est à changer.

Mme SUR-RIEGEL, adjointe au Maire s'est chargé de contacter plusieurs entreprises afin d'obtenir des devis qu'elle présente au conseil municipal :

- ► Société SEMAK Sarl d'Obenheim qui propose soit :
 - une rénovation avec pose d'une tôle contre le portail existant pour un montant de 890€ HT
 - fabrication et pose d'un nouveau portail pour un montant de 2 125 € HT
- ► SCHWEITZER SAS de Bindernheim qui propose :
 - fabrication et pose d'un nouveau portail pour un montant de : 4 700 € HT
- ▶ FISCHER de Molsheim : pas intéressé

Après en avoir délibéré, le conseil municipal retient le devis de SEMAK SARL pour la fabrication et pose d'un nouveau portail pour un montant de 2 125 € HT et charge Mme SUR-RIEGEL des démarches administratives, et autorise le Maire à signer le devis de SEMAK et à engager les travaux.

Adopté à l'unanimité

Point de l'ordre du jour N°12

Objet: Travaux routiers

M. Pierre SCHNEIDER, adjoint au Maire, fait un point sur les travaux routiers à prévoir, suite à un état des lieux des rues du village avec M. le Maire.

Rue de BENFELD

Il est prévu un gravillonnage entre la rue du moulin et le caniveau (devant la propriété SCHNEIDER)

Une demande auprès du SDEA est en cours, pour aménager le reste de la rue de Benfeld jusqu'à la rue du Schlittweg.

Nous attendons les devis des société EUROVIA, VOGEL et COLAS

• Traitement des nids de poule

Un inventaire des nids de poule dans les rues du village est en cours. Un traitement pour fermer ces trous sera fait fin 2023, début 2024 en fonction de la météo. Nous attendons les devis des société EUROVIA, VOGEL et COLAS

Traitement des fissures

Un traitement pour fermer les fissures sera fait fin 2023, début 2024 en fonction de la météo. Nous attendons les devis des société EUROVIA, VOGEL et COLAS

Pour ces 2 derniers points, le conseil municipal, donne son accord pour le choix du mieux disant.

Point complémentaire concernant l'aire de jeux devant la salle multifonctions.

Un projet est à l'étude pour aménager l'aire de jeux en enlevant les cailloux et la mise en place d'un enrobé ou d'un sol stabilisé. La fosse de ''l'araignée'' devrait être mise en copeaux et 2 arbres y seront plantés.

Ce point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine commission urbanisme après réception des devis des société EUROVIA, VOGEL et COLAS

Point de l'ordre du jour N°13

Objet: Divers

• M. Bruno KIENNERT rappelle au conseil municipal le problème récurrent de stationnement impasse du Moulin. Il signale également la présence de déchets sur le trottoir. Pour des raisons de sécurité, il propose d'autoriser le stationnement que d'un seul coté de la rue.

M. le Maire préconise de marquer en jaune les emplacements de stationnement dangereux où gênant.

- Mme Amandine KALCK interroge Mme SUR RIEGEL concernant la mise en place de « Boîtes à livres ». Pour information, le principe d'une boîte à livre c'est quoi ?
- « Des livres dans des boîtes, les boîtes dans les rues ; prends le livre, c'est gratuit. Rends-le, c'est gratuit aussi. Et si possible, ramènes-en un. C'est à cet échange qu'invitent les boîtes à livres »

En effet, Mme SUR-RIEGEL confirme le projet de mise en place de ces boîtes à plusieurs endroits dans le village et que leur confection est en cours.

- M. le Maire rappelle les dates suivantes :
 - ▶ le 09 Septembre : chantier citoyen à la Chapelle St Materne à 9h
 - ▶ le 10 Septembre : sortie commune avec nos amis de jumelage de Sand en pays de Bade
 - ▶ du 18 Janvier au 17 Février 2024 : Campagne de recensement 2024
- La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au 04 Octobre à 20h

Le conseil municipal est clos à 21h45.

Anny SUR-RIEGEL Secrétaire de séance, Denis SCHULTZ

Maire,